



15 000^e ARBRE À PARIS

MARS 2019

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

P3 INTRODUCTION

P5 15.000E ARBRE

Les arbres en chiffres

P6 La carte des arbres supplémentaires plantés depuis 2014

Une culture locale des arbres

Des essences régionales adaptées au changement climatique

P8 La gestion des arbres parisiens

P11 Des potagers et des vergers dans les écoles

Le dispositif « Des arbres dans mon jardin »

P12 Paris, ambassadrice du Mois de la Forêt

La Fête de l'Arbre

P15 LE PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION

P16 LES CHIFFRES CLÉS DE LA VÉGÉTALISATION À PARIS

P18 LES ACTIONS

Les nouveaux espaces verts

La carte des jardins créés ou ouverts au public

P20 Les nouveaux tronçons de la petite Ceinture

P23 Les parisiens végétalisent leur Ville

Les jardins partagés et les jardins pédagogiques

Les permis de végétaliser

P24 Les rues végétales et la rue comestible

Les distributions de plantes, de bulbes, de graines et de larves de coccinelles et de chrysopes

Zéro pesticide

P26 L'agriculture urbaine

Les Parisculteurs saison 1, 2 et 3

Des murs de houblons

P28 Les « Cours Oasis »

I - INTRODUCTION

DÉVELOPPER LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE : C'EST L'OBJECTIF AMBITIEUX DU PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DE LA VILLE DE PARIS.

Depuis 2014, la Maire de Paris mobilise toute son équipe en faveur de la protection de l'environnement et de l'adaptation de la ville au changement climatique. L'objectif est de répondre au besoin d'espaces verts des habitants d'une ville dense, développer la biodiversité, participer au rafraîchissement de la ville en limitant l'effet « îlots de chaleurs urbains » et d'améliorer la qualité de l'air.

La Ville de Paris entretient un patrimoine arboré d'environ **500.000 arbres**. Éléments essentiels de la vie urbaine, ils contribuent à rafraîchir la ville, à améliorer la qualité de l'air, et favorisent la biodiversité.

Anne Hidalgo, qui a fixé comme objectif de planter **20.000 arbres supplémentaires** entre 2014 et 2020, plantera **le 23 mars le 15.000e**.

Ce sont donc 15.000 arbres en plus des renouvellements d'arbres existants qui ont été plantés depuis le début de la mandature. Les derniers auront été plantés d'ici 2020, pour atteindre les 20.000 arbres.



II - 15 000^e ARBRE

LES ARBRES EN CHIFFRES

15.000 ARBRES SUPPLÉMENTAIRES PLANTÉS DEPUIS 2014

Dans les rues, en alignement, dans le cadre de créations de jardins, de rénovations urbaines, dans les bois, dans les cimetières ou dans l'enceinte d'équipements municipaux.

PARMIS CES

15 000 ARBRES
SUPPLÉMENTAIRES

2300 ARBRES FRUITIERS
ONT ÉTÉ PLANTÉS

DONT

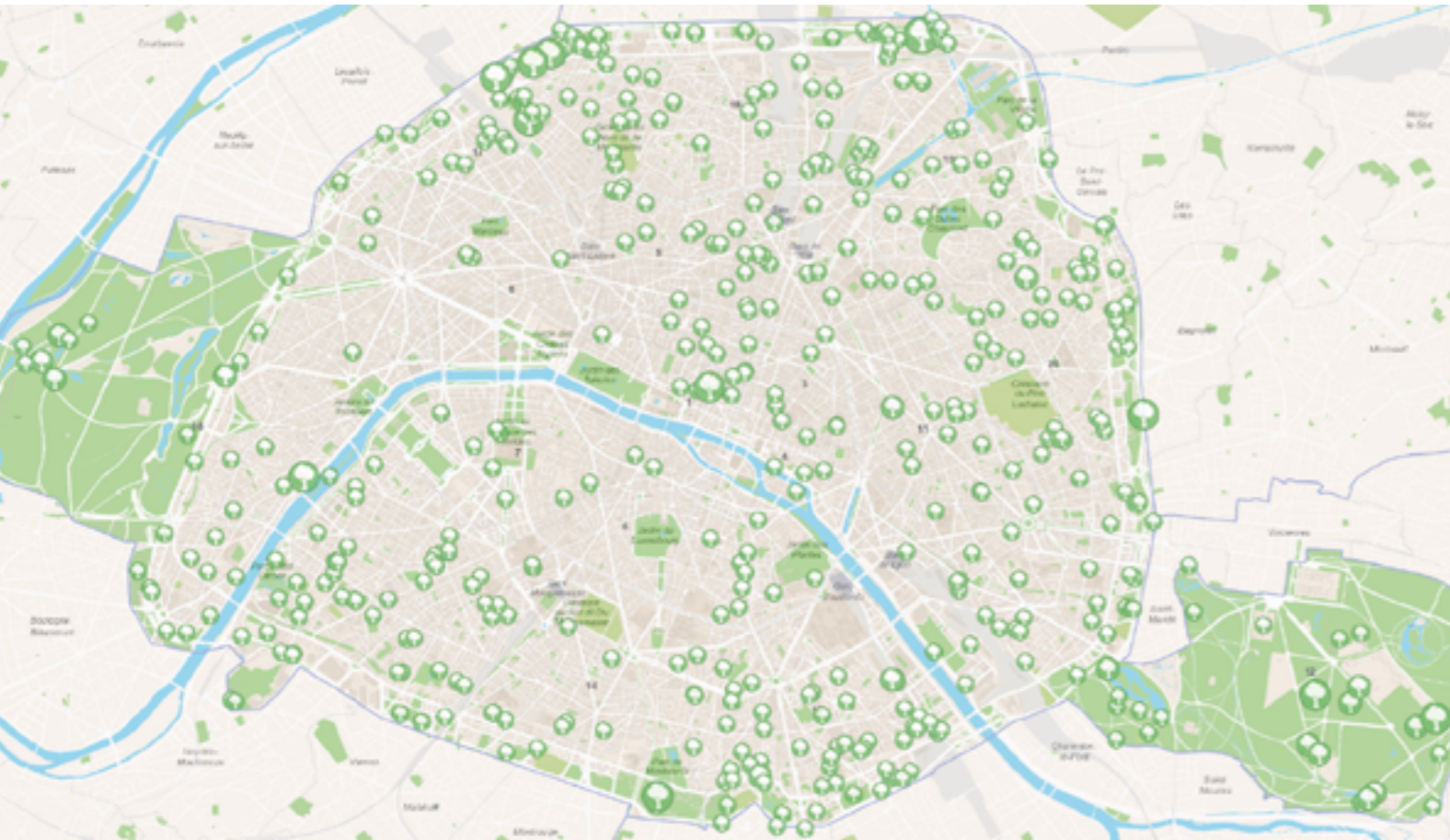
1700 ARBRES FRUITIERS
DANS 210
ÉCOLES ET CRÈCHES

ET

600 ARBRES FRUITIERS
DANS LES RUES, JARDINS,
LES BOIS ET LES CASERNES

LA CARTE DES ARBRES PLANTÉS DEPUIS 2014

La liste des opérations de plantation d'arbres supplémentaires consultable sur :
<https://capgeo.maps.arcgis.com/apps/Style/index.html?appid=d1dced2c325b4f35b381b69a6e954fe1>



UNE CULTURE LOCALE DES ARBRES

Les arbres plantés à Paris sont majoritairement issus des pépinières du Centre de production horticole de la Ville de Paris (situées à Rungis et Achères) : 30 des 66 hectares de ces pépinières sont consacrés à la production d'arbres. Elles fournissent environ 3 000 arbres par an avec une palette végétale très diversifiée : près de 190 essences (platanes, marronniers, tilleuls, sophoras, érables, frênes etc...) dont 171 feuillus et 17 conifères.

Le reste des arbres plantés à Paris provient de pépinières spécialisées de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, pouvant fournir des arbres de grande taille de qualité. L'objectif étant à terme une autoproduction.

DES ESSENCES RÉGIONALES ADAPTÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un important travail a déjà été mené pour augmenter la part d'espèces régionales dans la capitale, conformément au "Plan Biodiversité de Paris 2018-2024". En plus de cela, une étude comparative sur la résistance à la sécheresse et le potentiel rafraîchissant de différentes essences d'arbres à Paris a été lancée en 2018, afin d'aider la ville à choisir les espèces les plus aptes à s'adapter au réchauffement climatique.

LA GESTION DES ARBRES PARISIENS

Le service de l'arbre et des bois de la Ville de Paris a en charge la surveillance et l'entretien des arbres dans les rues et dans les parcs, bois, jardins, cimetières, écoles et autres équipements municipaux. Ces arbres sont inspectés chaque année, 20 % d'entre eux faisant l'objet d'un relevé phytosanitaire détaillé par les agents sylvicoles.

La gestion, qui se distingue de celle des quelques 300.000 arbres en massifs forestiers, s'appuie sur une application métier. Une base de données informatisée permet un suivi de tous les arbres, avec les informations concernant la date de plantation, les arrosages successifs, les élagages, l'état sanitaire (état physiologique, plaies, champignons, chocs) pour faciliter son diagnostic.

L'arbre doit être élagué régulièrement pour pouvoir cohabiter avec son environnement : maintien d'une bonne distance entre l'arbre et les façades, relevage des branches basses pour la circulation routière et les piétons, suppression de bois mort et de branches dépérissantes, réduction de ses parties aériennes afin de maintenir son volume dans l'espace dont il dispose.

Enfin, lorsque l'arbre vieillit, ou contracte des maladies, il faut parfois l'abattre et le remplacer. Le service procède alors à l'obtention des autorisations d'abattage, l'information du public avant chantier, la mise en ligne de l'information sur les abattages à venir. Tous les arbres abattus sont replantés la saison suivante.

Une base de données informatisée des arbres de Paris est en ligne et consultable sur le lien suivant: <https://opendata.paris.fr/explore/dataset/les-arbres/>.





DES POTAGERS ET DES VERGERS DANS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

Dans les écoles disposant de suffisamment de place et d'ensoleillement, des potagers et des vergers sont cultivés et entretenus depuis 2014. Ils sont à la fois des lieux d'apprentissage et d'initiation, de sauvegarde d'anciennes variétés et de sensibilisation à l'environnement.

Ainsi, fin mars 2019, à la fin de la saison de plantation, plus de **1700 arbres fruitiers** auront été plantés dans **210 écoles et crèches parisiennes**.

Au titre de projets votés dans le cadre de budgets participatifs, des potagers ont également été installés dans les 229 écoles disposant d'espaces suffisants. Le même type de programme d'équipement est en cours de déploiement dans les crèches parisiennes et des potagers seront installés dans 150 établissements de petite enfance, 100 d'entre eux ayant déjà reçu un tel équipement.

LE DISPOSITIF « DES ARBRES DANS MON JARDIN »

La Ville de Paris a lancé le dispositif « Des arbres dans mon jardin » qui permet aux Parisiennes et Parisiens de participer dans les espaces privés à l'accroissement du patrimoine arboré de la capitale, en leur proposant des arbres... Chaque demandeur – propriétaire privé, syndic, bailleur, grand institutionnel (APHP, etc...) – peut obtenir gratuitement un nombre d'arbres adapté à la taille du terrain disponible.

À ce jour, **590 nouveaux arbres** ont été plantés via ce dispositif et **533 arbres sont d'ores et déjà prévus** pour la prochaine saison de plantation.

Pour demander des arbres : <https://www.paris.fr/actualites/la-mairie-de-paris-vous-offre-des-arbres-4102>

PARIS, AMBASSADRICE DU MOIS DE LA FORÊT

La Ville de Paris est heureuse d'être ambassadrice de la 1ère édition du Mois de la Forêt initiée par Reforest'Action dans toute la France. Cette campagne nationale est rythmée d'événements organisés tout au long du mois de mars pour sensibiliser le grand public aux enjeux et aux bénéfices des forêts au quotidien.

Dans ce cadre, Paris et Reforest'action planteront **2 000 jeunes plants d'arbres** avec les Parisiennes et les Parisiens le samedi 23 mars à proximité de la pelouse de Reuilly dans le bois de Vincennes (12^e) afin de renforcer encore ce réservoir de biodiversité.

Pour s'inscrire à cette plantation participative: https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScmjtkgc eNURDGMemUrtUS3md4w5fcFQNkWLu0zwWdQbxyrGQ/viewform?usp=sf_link

LA FÊTE DE L'ARBRE

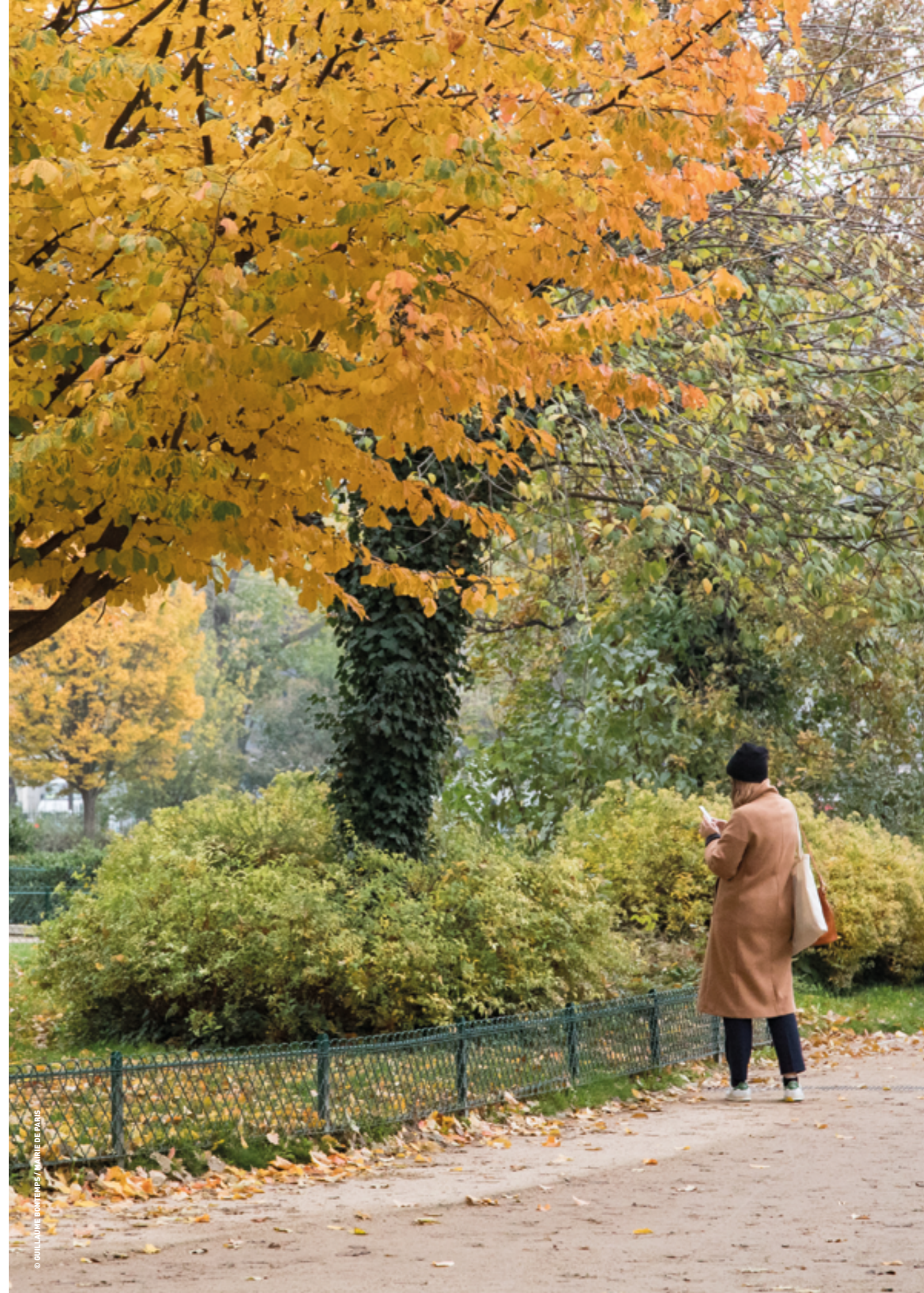
Comme chaque année, la Ville de Paris met à l'honneur les arbres en organisant la Fête de l'Arbre. Elle se tiendra du jeudi 21 au samedi 23 mars.

À cette occasion, les Parisiens pourront découvrir sur le parvis de l'Hôtel de Ville l'événement de l'Office National des Forêts (ONF) « la forêt une expérience à vivre », mais aussi venir à la rencontre des agents de la Ville qui entretiennent chaque jour le patrimoine arboré de Paris, se renseigner sur les différents dispositifs mis en place par la Ville en faveur des arbres, participer à des animations autour des fruitiers et des essences, parcourir diverses expositions, etc.

Des parcours commentés autour des arbres remarquables dans Paris et des visites guidées dans les deux bois parisiens seront aussi proposés au grand public.

A cette occasion, des plantations d'arbres seront réalisées dans de nombreux arrondissements le 23 mars.

Le programme complet ici : <https://quefaire.paris.fr/18324/c-est-la-fete-de-l-arbre>





III - LE PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION

Entre 2014 et 2020, Paris aura ouvert **30 nouveaux hectares d'espaces verts** aux Parisiennes et aux Parisiens. En 2020, Paris comptera **100 hectares de végétalisation sur les toits et les murs**, et **une trentaine d'hectares dédiés à l'agriculture urbaine**.

Pour atteindre ces objectifs, la Ville de Paris a mené un vaste programme de végétalisation en créant des espaces de respiration et de détente, en invitant les Parisiens, de tous âges, à participer à la végétalisation de leur ville et en développant un nouveau modèle urbain à travers l'agriculture urbaine.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA VÉGÉTALISATION À PARIS

DEPUIS 2014,
LA VILLE DE PARIS A CRÉÉ :

19
HECTARES
D'ESPACES VERTS
SUPPLEMENTAIRES
OUVERTS AU PUBLIC

51 +
NOUVEAUX JARDINS
PARTAGÉS ET
PÉDAGOGIQUES

28
JARDINS CRÉÉS OU
ÉTENDUS DEPUIS 2014

2236
PERMIS DE
VÉGÉTALISER DÉLIVRÉS
AUX PARISIENS

1KM
DE MURS DE HOUBLON
DANS LA CAPITALE

AUJOURD'HUI,
PARIS COMPTE :

20
HECTARES
D'AGRICULTURE URBAINE

115
HECTARES
DE BÂTI VÉGÉTALISÉ



LES ACTIONS

LES NOUVEAUX ESPACES VERTS

Depuis 2014, 28 jardins ont été ouverts ou étendus dans la capitale, représentant déjà 19 hectares supplémentaires accessibles aux Parisiennes et aux Parisiens.



CRÉATION



EXTENSION

LES NOUVEAUX JARDINS OUVERTS DEPUIS JUILLET 2018

- **Extension du jardin Sainte Périne (16^e)**
16 000 M²
- **Ouverture du jardin Truillot (11^e)**
5 100 M²
- **Ouverture du square du Père Armand David – Lazaristes (6^e)**
500 M²
- **Ouverture du jardin Charcot – François Mallet Joris (13^e)**
2168 M²
- **Ouverture du jardin Rue de la Perle – rue de Thorigny (3^e)**
350 M²

LES NOUVEAUX TRONÇONS DE LA PETITE CEINTURE

La Ville de Paris a engagé la reconquête de la Petite Ceinture pour permettre aux Parisiens de bénéficier de ce lieu unique, par son paysage, sa biodiversité et son patrimoine ferroviaire.

L'ouverture au public du plus grand nombre de tronçons identifiés a également pour objectif de favoriser le développement de nouveaux usages : des activités de promenade, de loisirs, culturelles, sportives ou encore liées à l'agriculture urbaine et aux jardins partagés.

Ainsi, en 2020 un linéaire de plus de **10 kilomètres** sera ouvert au public sur ces anciennes voies ferrées. En novembre 2018, c'est un tronçon du 20^e arrondissement, d'une superficie de 5.000m² situé entre la rue des Couronnes et la rue Ménilmontant, qui a été ouvert au public.

Avant lui, un tronçon du 13^e arrondissement a été ouvert en 2016 sur plus de 12 000m² entre les jardins Charles-Trenet et Moulin-de-la Pointe. Les ouvertures de nouveaux tronçons de la Petite Ceinture se poursuivront d'ici la fin de la mandature, dans les 12^e, 14^e, 17^e, 18^e et 19^e arrondissements.





LES PARISIENS VÉGÉTALISENT LEUR VILLE

LES JARDINS PARTAGÉS ET LES JARDINS PÉDAGOGIQUES

46 nouveaux jardins partagés et 5 nouveaux jardins pédagogiques ont été créés depuis 2014. Au total, Paris compte 126 jardins partagés ainsi que 19 jardins pédagogiques et 6 jardins solidaires.

Les jardins partagés sont des espaces verts cultivés et animés par les habitants. Ce sont des lieux de vie ouverts sur le quartier qui favorisent les rencontres entre générations et entre cultures. Gérés par des riverains regroupés en association, ils facilitent les relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement : écoles, maisons de retraite, hôpitaux...

Les jardins pédagogiques parisiens permettent aux enfants des écoles et des centres de loisirs de jardiner main dans la main avec les jardiniers et les conseillers environnementaux de la Ville de Paris. La charte « Petites mains vertes » engage les éducateurs et leurs petits jardiniers en herbe à pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement.

LES PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Ville de Paris a lancé en juin 2015 le permis de végétaliser : un dispositif qui permet aux Parisiens de devenir acteurs de la végétalisation de Paris. Aujourd'hui, **2236 permis de végétaliser sont en cours de validité.**

Les permis de végétaliser permettent aux parisiens d'installer par exemple une jardinière au coin de leur rue pour y faire pousser des fleurs, des plantes potagères, faire courir des plantes grimpantes sur un mur, végétaliser les pieds d'arbres ou encore transformer un potelet en installation végétale.

Pour demander son permis de végétaliser : <https://www.paris.fr/permisdevegetaliser>

LES RUES VÉGÉTALES ET LA RUE COMESTIBLE

Une «rue végétale» est une rue où le végétal prend place sous de multiples formes : l'herbe pousse sur les trottoirs et en pied des façades, des jardinières sont aménagées en pleine terre ou en bacs, des murs sont végétalisés, des arbres plantés.... C'est également une rue où les habitants, qui participent au projet de la conception à l'entretien en passant par la réalisation, peuvent venir jardiner et se rencontrer. Dans les rues végétales, la circulation automobile est absente ou apaisée, afin de donner la priorité aux piétons et aux mobilités douces.

Paris comptera en 2020 **une vingtaine de rues végétales**, une dans chacun des arrondissements.

Par ailleurs, une rue « comestible » sera réalisée dans le 12^e arrondissement, rue Georges et Maï Politzer. Il s'agira d'un aménagement proposant des végétaux consommables.

LES DISTRIBUTIONS DE PLANTES, DE BULBES, DE GRAINES ET DE LARVES DE COCCINELLES ET DE CHRYSOPES

• Ventes de la pépinière municipale

Depuis 2015, la Ville de Paris a décidé de mettre à la disposition des Parisiens les surplus du Centre de Production Horticole de Paris. Ainsi, des plantes de qualité à petits prix sont proposées aux Parisiens lors de plusieurs ventes pluriannuelles pour végétaliser les balcons, les cours d'immeuble ou encore les rues.

• Distribution de graines et de bulbes

Pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de végétaliser l'espace public grâce à leurs permis de végétaliser et aussi les cours d'immeuble et balcons, la Ville a lancé en 2016 l'opération « Des graines à tous les étages » et « Des bulbes à tous les étages ». **50 000 sachets de graines** au printemps et **40 000 sachets de bulbes** à l'automne sont ainsi distribués gratuitement aux habitants. Une prochaine distribution est programmée sur les berges le 24 mars prochain avec le lancement du concours de photo Végétalisons Paris, qui met en valeur la végétalisation à Paris .

Concours photos sur : <https://www.paris.fr/concoursvegetalisonsparis>

• Distribution de larves de coccinelles et de chrysopes

Depuis 2017, dans le cadre de la politique municipale du « zéro produit phytosanitaire » des larves de coccinelles sont distribuées aux Parisiens, en vue de les sensibiliser au jardinage écologique et à l'utilisation des auxiliaires, accompagnement d'autant plus utile que depuis le 1^{er} janvier 2019, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite aux jardiniers amateurs.

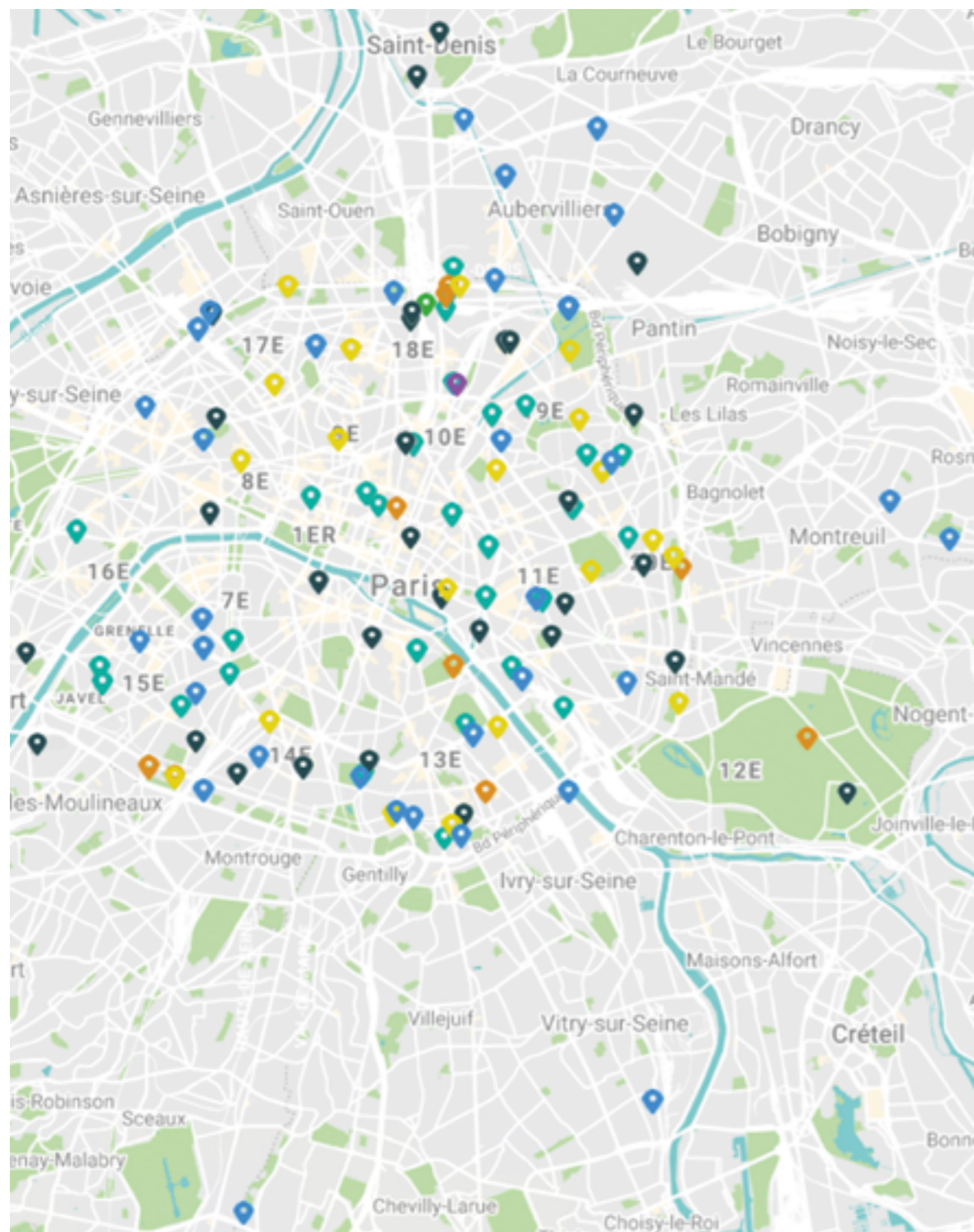
ZÉRO PESTICIDE

Paris est engagée en faveur de la protection de l'environnement et de l'adaptation de la ville au changement climatique. Depuis 2007, plus aucun pesticide n'est utilisé pour l'entretien des espaces verts parisiens et depuis 2015 dans les cimetières.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation nationale interdit l'achat, l'utilisation et le stockage des pesticides aux particuliers. Pour accompagner les Parisiennes et les Parisiens dans leur changement de pratique de jardinage, la Ville de Paris a lancé au début du mois de février le dispositif « Zéro pesticide » : comment jardiner ? Où s'informer ? Que faire de ses stocks ?



L'AGRICULTURE URBAINE



LES PARISCULTEURS SAISON 1, 2 ET 3

D'ici 2020, le territoire Parisien disposera d'**une trentaine hectares** d'espaces **d'agriculture urbaine** dans toute sa diversité.

La Ville de Paris a lancé le 28 janvier dernier la 3^e saison. Cette nouvelle édition propose **34 sites aux agriculteurs urbains**, soit une surface de près de 6 hectares.

Les secteurs publics et privés se sont à nouveau fortement mobilisés, avec 12 sites mis à disposition par la Ville et 22 par ses partenaires : grandes entreprises, acteurs de l'immobilier, bailleurs, mais aussi le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, pour que l'agriculture urbaine continue d'essaimer sur de nouveaux territoires.

Ces nouveaux sites dont les lauréats seront connus à l'été 2019 s'ajoutent aux **59 sites** des deux premières saisons de cet appel à projets. Parmi ceux-ci, 16 sites sont déjà en culture et permettent de produire **285 tonnes de fruits, légumes, champignons, aromates** mais également **66 000 plants et fleurs par an**. 31 sites supplémentaires seront cultivés en 2019 et 8 autres en 2020. Liés à des projets de construction ou de rénovation, les 4 derniers seront mis en culture en 2021 et 2022. Ce seront donc annuellement 1 240 tonnes de fruits, légumes, champignons, aromates et 1,3 millions de plants produits à Paris mais aussi du poisson, du miel, du safran, des fleurs comestibles et du houblon.

Pour tout savoir sur ces appels à projets emblématiques de la Ville en faveur de l'agriculture urbaine : <http://www.parisculteurs.paris/>

DES MURS DE HOUBLON

La culture du houblon répond à l'essor des bières artisanales, favorise les circuits courts et renforce la place de la nature à Paris. Afin de développer cette culture, la Ville de Paris avait lancé depuis novembre 2017 les appels à projets « Houblon ». La première saison a permis l'installation de **8 houblonnières** réparties sur **1 kilomètre de murs parisiens**.

La saison 2, dont les lauréats ont été désignés en janvier dernier, va permettre l'installation de 7 nouvelles houblonnières dans la capitale.

Les sites seront mis en culture dès ce printemps. Les houblonniers donnent rendez-vous aux Parisiens en septembre pour des récoltes participatives.

COURS OASIS

Toujours au sein des écoles et pour créer de nouveaux espaces végétalisés et afin de lutter contre les effets du dérèglement climatique, la Ville expérimente les premières cours rafraichies, appelées « Cours Oasis », dans les écoles et les collèges.

Il s'agit de rendre les cours plus perméables en remplaçant les enrobés en asphalte, qui empêchent l'eau de s'infiltrer et emmagasinent la chaleur, par des enrobés partiellement végétaux, économes en énergie dans leur conception, clairs, et donc plus frais en été, et drainant les eaux de pluie. Chaque cour dispose d'une fontaine à eau. Des arbres ont été plantés, à chaque fois que cela était possible, pour apporter de l'ombre, et la végétalisation est renforcée : zones de pleine terre, jardins pédagogiques, etc. Réalisés cet été, trois sites pilotes ont ouvert à la rentrée dans les 12^e, 18^e et 20^e arrondissements. D'autres sont prévus pour la rentrée 2019.



CONTACT

Perrine Boiton
presse@paris.fr • 01 42 76 49 61